



ARRÊTÉ MODIFICATIF PORTANT NOMINATION DES MEMBRES DU CONSEIL PORTUAIRE du port de Lomener à Ploemeur

SEAFEL2024-03

LE PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

VU le code des transports, et notamment son article R 5314-14 définissant la composition des conseils portuaires dans les ports départementaux,

VU l'arrêté du 5 février 2021 modifié le 3 septembre 2021, portant nomination des membres du conseil portuaire du port départemental de Lomener à Ploemeur,

VU les désignations opérées par le comité local des usagers permanents des installations portuaires de plaisance,

CONSIDERANT qu'il convient de pourvoir au remplacement des membres du conseil portuaire du port de Lomener à Ploemeur pour la durée du mandat restant à courir,

SUR la proposition du directeur général des services,

SUR la proposition de la directrice générale des services,

ARRÊTE

Article 1 :

Sont désignés pour le reste du mandat à courir

REPRÉSENTANTS DES USAGERS DU PORT au titre de la plaisance

Usagers désignés par le comité local des usagers permanents des installations portuaires de plaisance

Titulaires : M. JULE René – 17 allée des Mésanges - Kervam – 56270 PLOEMEUR

Mme PUZO Martine – 7 route du Perello – 56270 PLOEMEUR

Publié en ligne le 28/03/2024

M. CLEMENT-BOLLEE Bertrand – 34 rue de la Tour du Génie – 56270 PLOEMEUR

M. PAUVY Ronan – 15 rue du Capitaine Lefort – 56100 LORIENT

Suppléants : M. MARTEVILLE Bruno – 15 impasse du Marais – 56270 PLOEMEUR

M. GUEGUEN Eric – 2 rue des Lavois – 56270 PLOEMEUR

M. CARIOU Jean-Luc – 13 résidence des Genêts – 56270 PLOEMEUR

M. BUNEL Dominique – 16 rue Victor Schoelcher – 56100 LORIENT

Usagers désignés par le président du conseil départemental

Titulaires : Un représentant de la SELLOR – Port du Kernével – BP60 – 56260 LARMOR-PLAGE

Article 2 :

Le conseil portuaire est désormais composé comme suit :

1 - PRÉSIDENT DU CONSEIL PORTUAIRE

Titulaire : Mme ROUSSET Marianne, conseillère départementale,
Hôtel du Département – 2 rue de Saint-Tropez – CS 82400 – 56009 VANNES Cedex

Suppléant : Mme BALLESTER Françoise, conseillère départementale,
Hôtel du Département – 2 rue de Saint-Tropez – CS 82400 – 56009 VANNES Cedex

2 - REPRÉSENTANTS DES CONCESSIONNAIRES

Titulaires : M. GAUTHIER LE PRIOL Mathieu - 17 rue de Lamor – 56270 PLOEMEUR

M. LAURENT Christian - 2 Quehhello le Floch – 56270 PLOEMEUR

Suppléants : Mme BARETTE Christine - 3 chemin de Korn et Houët – 56270 PLOEMEUR

Mme MARTEVILLE Liliane - 15 impasse du Marais – 56270 PLOEMEUR

3 - REPRÉSENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL DE PLOEMEUR

Titulaire : M. ORVOINE Claude – Centre de Kerpape – 56270 PLOEMEUR

Suppléant : Mme POULAIN Marianne - 13 hameau de la Fontaine Saint pierre – 56270 PLOEMEUR

4 - REPRÉSENTANTS DES PERSONNELS CONCERNÉS PAR LA GESTION DU PORT

Publié en ligne le 28/03/2024

- membres du personnel départemental

Titulaire : Mme la cheffe du service eau, aménagement foncier et espaces littoraux

Suppléant : Un agent du service eau, aménagement foncier et espaces littoraux

- membres du personnel des concessionnaires

Titulaire : M. LANDAIS Joseph – Mairie – 1 rue des écoles – 56270 PLOEMEUR

Suppléant : Mme SOTIN Muriel – Mairie – 1 rue des écoles – 56270 PLOEMEUR

5 - REPRÉSENTANTS DES USAGERS DU PORT

a) au titre du commerce

- usagers désignés par le président du conseil départemental

Titulaire : M. le directeur ou son représentant – Compagnie Maritime « Laïta Croisières »
Quai Gilles Gahinet – 56270 PLOEMEUR

Suppléant : Néant

b) au titre de la pêche

- usagers désignés par le comité départemental des pêches

Sans objet

- usagers désignés par le président du conseil départemental

Sans objet

c) au titre de la plaisance

- usagers désignés par le comité local des usagers permanents des installations portuaires de plaisance

Titulaires : M. LE HIR Jean-Pierre - 14 rue de la Marne – 56260 LARMOR-PLAGE

M. TONNERRE Isaïe - 8 Impasse de la retraite – 56600 LANESTER

M. JULE René – 17 allée des Mésanges - Kervam – 56270 PLOEMEUR

Publié en ligne le 28/03/2024

Mme PUZO Martine – 7 route du Perello – 56270 PLOEMEUR

M. CLEMENT-BOLLEE Bertrand – 34 rue de la Tour du Génie – 56270 PLOEMEUR

M. PAUVY Ronan – 15 rue du Capitaine Lefort – 56100 LORIENT

Suppléants : M. MARTEVILLE Bruno – 15 impasse du Marais – 56270 PLOEMEUR

M. GUEGUEN Eric – 2 rue des Lavois – 56270 PLOEMEUR

M. CARIOU Jean-Luc – 13 résidence des Genêts – 56270 PLOEMEUR

M. BUNEL Dominique – 16 rue Victor Schoelcher – 56100 LORIENT

Néant

Néant

- usagers désignés par le président du conseil départemental

Titulaires : Un représentant de la SELLOR – Port du Kernével – BP60 – 56260 LARMOR-PLAGE

M. LOMENECH Patrick – 4 allée des étrilles – 56270 PLOEMEUR

Suppléants : M. BRAULT Joseph – 4 rue du Doued Neuf – 56270 PLOEMEUR

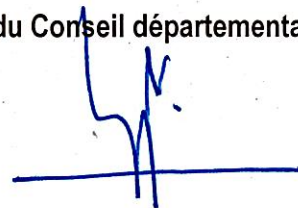
M. CAILLAUD Michel – 18 rue de Belle Ile – 56270 PLOEMEUR

Article 3 :

Le directeur général des services du département, le directeur des routes et de l'aménagement sont chargés de l'application du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs du département.

VANNES, le 22 mars 2024

Le Président du Conseil départemental

A blue ink signature, appearing to be 'DL', written over a horizontal line.

David LAPPARTIENT